



Claudine GOICHON

- ▶ 2ème vice-présidente de la commission aménagement du territoire - environnement.
- ▶ En charge du suivi du volet santé et des projets liés à la mobilité des contrats de territoire unique.

« Amorcer la transition écologique en allant convaincre sur les territoires qu'on peut et doit faire autrement. »

■ On ne compte plus les occasions pour cette élue vendéenne « d'aller sur le terrain », comme elle dit. Inaugurations, signatures de contrats territoriaux, comités de pilotage des réserves naturelles régionales, commissions locales de l'eau, elle arpente les lieux de concertation, de rencontres, de contacts avec les élus locaux.

Celle qui s'est toujours rendue disponible pour ces discussions l'explique : **« Ce qui m'intéresse, une fois passé la cérémonie officielle, c'est le contact direct avec les élu-e-s**

de territoire, c'est comme ça qu'on arrive à construire ». Elle ajoute « Multiplier les rencontres avec les acteurs locaux, cela permet de faire passer un certain nombre d'idées et d'orienter un petit peu ».

Ce qu'elle respire, ce qu'elle porte, ce qu'elle est c'est avant tout une élue de territoire. Ce n'est donc pas un hasard si elle s'est consacrée lors de cette mandature à dessiner les contours d'une nouvelle génération de contrats territoriaux.

Les contrats territoriaux

■ Les contrats territoriaux sont une contractualisation entre un territoire et le Conseil régional. Cela permet d'aider à faire émerger des projets, des équipements en lien avec les besoins des habitant-e-s. Les élus savent à l'avance quel est le montant financier de l'aide régionale et décident au niveau du territoire quels sont les projets les plus structurants et nécessaires pour leurs territoires.

Claudine Goichon était plus spécifiquement en charge, au sein de ces contrats, de veiller sur les maisons de santé, l'aménagement du territoire et les projets de mobilité. Mais c'est le travail plus global de redéfinition des contours des contrats territoriaux qui a animé notre élue locale.

Des critères pas forcément à la hauteur des ambitions

■ « De nouveau contrat il n'avait que le nom » exprime un peu durement Claudine Goichon. « Ils n'étaient pas assez incitatifs à notre goût, n'allaient pas forcément assez loin. Certains territoires s'attendaient à un peu plus de directives, d'orientations plus claires de la part de la Région, notamment en lien avec les politiques publiques du conseil régional ».

Des nouveaux contrats qui ont nécessité un fort accompagnement, beaucoup de dialogue et de pédagogie. C'est pour cela que nous avons soutenu la création du **Fonds Régional d'Etudes Stratégiques (FRES)**. Il a été mis à disposition comme outil, pour pouvoir évaluer ce qui pouvait se mettre en place. Le FRES permet de financer l'ingénierie nécessaire pour monter les projets. Cet outil est ouvert aux trames vertes et bleues, plans climat énergie territoriaux, circuits courts, mobilités, la santé, etc.

Depuis quelques mois, l'idée de contrats régionaux plus encadrés fait son chemin. La démarche « Agir pour » a permis de prouver la plus-value que peut apporter la Région en



termes de réflexion.

« Les contraintes, les orientations n'ont donc pas été formalisées, mais nous l'avons poussé dans notre concertation avec les territoires » nuance l'élue vendéenne. « Globalement cela a bien fonctionné, les gens ont compris le sens des nouveaux contrats, comme par exemple le travail en intercommunalité ». La part des projets dans de petites communes a fortement diminué au profit des équipements à l'échelle intercommunale, de manière à ce qu'on mutualise les équipements structurants, à l'échelle d'une agglomération, d'un SCOT. L'argent public se faisant de plus en plus rare les collectivités ont compris ce besoin de rationalisation.

Evidemment il reste des manques, les choses, ne vont pas assez loin sur l'aménagement du territoire et des zones commerciales.

« Il faut résolument lutter contre l'artificialisation des sols en imposant de nouveaux modèles de développement, permettant là aussi de rationaliser l'espace,

mais aussi de réhabiliter quand cela est possible.

Si nous ne rendons pas certaines choses contraignantes, nous n'arriverons pas à nos fins ! »

« Il est vrai qu'en Vendée, la question est particulièrement d'actualité, avec un afflux important de personnes, nous avons vu les fronts de mer se remplir rapidement. Nous savons qu'à l'avenir, il va bien falloir loger tous ces nouveaux habitant-e-s et cela risque d'empiéter encore une fois sur les terres agricoles. Il y a là un enjeu majeur pour le prochain mandat ! »

Réhabilitons, rendons accessible, rendons économe : Optimisons l'existant !

« Les défaillances de notre économie nous contraignent au bon sens, à gérer notre énergie, nos budgets de manière plus parcimonieuse. On sent que cela passe dans le langage commun. Personne ne nous regarde plus d'un drôle d'air quand on parle d'isolation du bâti ou de réhabilitation énergétique. Tout le monde admet que c'est dans cette direction qu'il faut aller. On réfléchit aux anciens bâtiments vides, avant de prévoir d'en construire des neufs ! »

Mais encore...

En plus des contrats de territoire, Claudine Goichon n'est pas restée inactive. Dans le domaine de la santé, elle a continué à suivre le schéma de formations, les carrières sanitaires et sociales, lorsqu'il s'agit d'extension de formations dans les lycées ou encore l'ouverture de nouvelles écoles d'infirmières.

Sur les maisons de santé pluridisciplinaires, la transversalité a été plus compliquée à mettre en place, mais un suivi a toutefois été possible.

L'accès aux soins reste un élément important d'aménagement du territoire et d'égalité entre les territoires

Sur le volet mobilité, la transversalité n'a pas fonctionné en tant que telle, mais au travers des contrats élaborés par les territoires, nombre de projets ont vus le jour, améliorant ainsi les déplacements

Déléguée à Litoralis

Elle a conjointement avec Sophie Bringuy, travaillé sur les questions liées au trait de côte, suite à la tempête Xynthia notamment. **« Le changement climatique, la montée des eaux a une répercussion sur nos territoires, qu'il convient d'analyser et de préparer. »**



Déléguée à Beautour

« Centre dédié à la biodiversité, je préside le comité d'animation avec les structures membres, qui ouvre à la connaissance et la promotion de la biodiversité, mais aussi avec l'éducation nationale qui valide les contenus pédagogiques des animations du site (Association Georges Durand, naturalistes vendéens, société mycologique, LPO, réseau yonnais EEDD, terre de science, la cicadelle, FOL, les petits débrouillards, GAB 85, fédération de pêche, ferme de la durandière, musée du sable) ».

Elue depuis 2004, Claudine Goichon achève son deuxième mandat, sereine « je pense que nous laissons un bon bilan à nos collègues et des dossiers à monter en puissance pour la prochaine mandature. Si cette majorité a des résultats, nous y sommes pour quelque chose ! »



Renseignements et informations :

02 28 20 61 25
europe-ecologie@paysdelaloire.fr

elus-pdl.eelv.fr / @Elus_EELV_PdL

Photos DR